

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom générique	: Sodium
N° Index	: 011-001-00-0
N° CE	: 231-132-9
N° CAS	: 7440-23-5
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119484805-27-0000
Formule brute	: Na

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Intermédiaire de synthèse

Titre	Descripteurs d'utilisation
(Réf. SE: ES1)	SU9, SU12, SU14, SU23, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26, ERC4, ERC6a, ERC6b
(Réf. SE: ES2)	SU17, SU23, PROC8b, PROC20, ERC7
(Réf. SE: ES3)	SU16, PROC1, PROC8b, PROC26, AC2, ERC5, ERC10a

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

MSSA S.A.S.
111, Rue de la Volta - Pomblière
73600 SAINT-MARCEL
France
T +33 (0)4 79 24 70 70, F +33 (0)4 79 24 70 50
fds-msds@metauxspeciaux.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 (0)1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Water-react. 1 H260
Skin Corr. 1B H314
Texte intégral des classes de danger, mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Réagit violemment au contact de l'eau en dégageant des gaz très inflammables. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS05

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H260 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence (CLP) :

P231+P232 - Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, brouillards, aérosols, poussières.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P303+P361+P353+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du carbonate de sodium sec, du sable sec pour l'extinction.

Phrases EUH :

EUH014 - Réagit violemment au contact de l'eau.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas de classification :

Réagit violemment au contact de l'eau.

PBT : Non applicable (substance inorganique)

vPvB : Non applicable (substance inorganique)

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance :

Monoconstituant

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sodium	N° CAS: 7440-23-5 N° CE: 231-132-9 N° Index: 011-001-00-0 N° REACH: 01-2119484805-27-0000	99,7 – 99,9	Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314 EUH014

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: En cas d'inhalation de fumées : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter immédiatement tout vêtement ou chaussure souillés. Rinçage à l'eau immédiat et abondant (pendant 15 minutes au moins). En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. En cas de projection de sodium liquide, enlever autant que possible le sodium de la peau en utilisant un instrument non-coupant comme une spatule. Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Enlever immédiatement toute matière adhérente. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Dans tous les cas, consulter un ophtalmologiste, même en l'absence de signes immédiats.
Premiers soins après ingestion	: Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Vomissements. Diarrhée. Pertes de connaissance. Douleurs abdominales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Si possible, étouffer le feu en utilisant des produits minéraux secs comme du carbonate de sodium anhydre, du sel sec (NaCl), du sable sec, etc.
Agents d'extinction non appropriés	: Eau. Dioxyde de carbone. Mousse. Halogènes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Au contact de l'eau, dégage des gaz très inflammables : Hydrogène.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Protéger des projections d'eau. Faire évacuer la zone dangereuse. Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Prendre garde à un possible retour de flamme.
---	---

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ventiler la zone de déversement.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eviter le contact du produit avec l'eau. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Faire évacuer la zone dangereuse.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recouvrir avec: Carbonate de sodium anhydre. Sable sec. Recueillir le produit dans un récipient sec, propre, garni de carbonate de soude anhydre ou de sel sec (NaCl). Recouvrir des mêmes matériaux.

Autres informations : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder le récipient hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Proscrire l'eau dans le bâtiment.

Matières incompatibles : Eau, humidité. Matières combustibles. Matières oxydantes.

Matériaux d'emballage : Conteneurs et emballages certifiés pour le transport UN et DOT.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Captation des fumées à leur point d'émission. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité. (ISO 16321-1). Ecran facial ou protection du visage en cas de manipulation de sodium liquide. Matériau : Polycarbonate

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034. Chaussures de sécurité. Casque de protection. En cas de risque de projection de liquide : Tenue de protection antistatique ignifuge. Matériau : Nomex 3A

Protection des mains:

Gants de protection. Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications du règlement 2016/425 et de la norme correspondante ISO 374-1. Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant. Forme liquide : Gants de protection isolants contre la chaleur. (EN 407 ou équivalent)

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante : Masque avec filtre P3. EN 143. Appareil respiratoire à adduction d'air si O₂ inférieur ou égal à 17% ou supérieur ou égal à 23%

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Gris argent.
Apparence	: Métal.
Masse moléculaire	: ≈ 22,98977 g/mol
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 97,85 °C (1013 hPa)
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: 881,45 °C (1013 hPa)
Inflammabilité	: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Température d'auto-inflammation	: 115 °C
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Non applicable
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: 0,684 cP (104 °C)
Solubilité	: Soluble dans l'ammoniac. Eau: Réagit violemment au contact de l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: 0,97 (20 °C)
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réaction violente au contact de l'eau (production d'hydrogène et de soude). Le sodium liquide peut s'enflammer spontanément sous l'action de l'air humide. Au contact de l'eau : Hydrogène, Soude.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

10.4. Conditions à éviter

Produit liquide : Contact avec l'air. Eau, humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acides. Composés halogénés. Oxydes de carbone (CO, CO₂). Ammoniaque. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Données manquantes)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque de graves brûlures de la peau. pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Pourrait provoquer des lésions oculaires graves pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Données manquantes)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Données manquantes)

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Cancérogénicité	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Données manquantes)
Danger par aspiration	: Non classé (Impossibilité technique d'obtenir les données)

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Données manquantes)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Données manquantes)

12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium (7440-23-5)

Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sodium (7440-23-5)

PBT : Non applicable (substance inorganique)

vPvB : Non applicable (substance inorganique)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques, du fait de l'alcalinité.
------------------------	--

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Traitement thermique. Traitement à la vapeur sèche pour les pièces souillées.
Indications complémentaires	: Emballages contaminés par le produit : Recycler ou éliminer conformément à la législation en vigueur.






RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

Sodium


Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
UN 1428	UN 1428	UN 1428	UN 1428	UN 1428
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
SODIUM	SODIUM	Sodium	SODIUM	SODIUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
				
14.4. Groupe d'emballage				
I	I	I	I	I
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: W2
Quantités limitées (ADR)	: 0
Quantités exceptées (ADR)	: E0
Instructions d'emballage (ADR)	: P403, IBC04
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP2
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T9
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP7, TP33
Code-citerne (ADR)	: L10BN(+)
Dispositions spéciales pour citernes (ADR)	: TU1, TE5, TT3, TM2
Véhicule pour le transport en citerne	: AT
Catégorie de transport (ADR)	: 1
Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (ADR)	: V1
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	: CV23
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S20
Numéro d'identification du danger (code Kemler)	: X423
Panneaux oranges	: 
Code de restriction concernant les tunnels	: B/E

Transport maritime

Quantités limitées (IMDG)	: 0
Quantités exceptées (IMDG)	: E0
Instructions d'emballage (IMDG)	: P403
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG)	: PP31
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC04
Dispositions spéciales GRV (IMDG)	: B1

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Instructions pour citernes (IMDG)	: T9
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP7, TP33
EmS-No. (Feu)	: F-G
EmS-No. (Déversement)	: S-N
Catégorie de chargement (IMDG)	: D
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: H1
Tri (IMDG)	: SG26, SG35
N° GSMU	: 138

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E0
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 487
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 15kg
Dispositions spéciales (IATA)	: A1
Code ERG (IATA)	: 4W

Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: W2
Quantités limitées (ADN)	: 0
Quantités exceptées (ADN)	: E0
Équipement exigé (ADN)	: PP, EX, A
Ventilation (ADN)	: VE01
Dispositions pour la manutention et l'arrimage de la cargaison (ADN)	: HA08
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 0

Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: W2
Quantités limitées (RID)	: 0
Quantités exceptées (RID)	: E0
Instructions d'emballage (RID)	: P403, IBC04
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP2
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T9
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: TP7, TP33
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: L10BN(+)
Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)	: TU1, TE5, TT3, TM2
Catégorie de transport (RID)	: 1
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID)	: W1
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW23
Numéro d'identification du danger (RID)	: X423

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009)

Règlement sur les biens à double usage (428/2009)

Non listé dans le RÈGLEMENT (CE) N° 428/2009 DU CONSEIL du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage.

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page).

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Indications de changement	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
	Date d'émission	Enlevé	
	Remplace la fiche	Modifié	
	Inflammabilité	Enlevé	
	Tri (IMDG)	Modifié	
	Inflammabilité (solide, gaz)	Modifié	

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Résultats de l'évaluation vPvB	Ajouté	
1.1	Formule brute	Ajouté	
2.1	Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement	Modifié	
2.2	Phrases supplémentaires	Enlevé	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	
4.2	Symptômes/effets après inhalation	Ajouté	
6.1	Mesures générales	Ajouté	
6.1	Équipement de protection	Modifié	
6.4	Référence à d'autres rubriques (8, 13)	Modifié	
8	Formule brute	Ajouté	
8.2	Protection respiratoire	Modifié	
8.2	Protection des mains	Modifié	
8.2	Protection oculaire	Modifié	
8.2	Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Ajouté	
9.1	Propriétés comburantes	Modifié	
9.1	Propriétés explosives	Modifié	
10.1	Réactivité	Modifié	
10.6	Produits de décomposition dangereux	Modifié	
11.1	Raison, quand non classé	Modifié	
12.2	Persistance et dégradabilité	Ajouté	
12.5	Résultats de l'évaluation PBT	Ajouté	
12.7	Autres effets néfastes	Ajouté	
15.1	Législation régionale	Enlevé	
16	Abréviations et acronymes	Modifié	
16	Sources des données	Modifié	

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
EN	Norme européenne
ED	Propriétés perturbant le système endocrinien
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Sources des données : CSR (Chemical safety report). ECHA (Agence européenne des produits chimiques).

Texte complet des phrases H et EUH:	
EUH014	Réagit violemment au contact de l'eau.
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
Water-react. 1	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1

Texte complet des descripteurs d'utilisation	
AC2	Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques
ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
ERC4	Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC6a	Utilisation d'intermédiaires
ERC6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC7	Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels
PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC20	Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils
PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
SU12	Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
SU14	Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
SU16	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
SU17	Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
SU23	Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées
SU9	Fabrication de substances chimiques fines

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Sodium

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Utilisations identifiées	N° du SE	Titre court	Page
Utilisation dans des procédés industriels	1		14
Utilisation en tant que fluide caloporteur	2		18
Utilisation dans la fabrication en général et pendant le cycle de vie des articles	3		21

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

1. ES1 - Utilisation dans des procédés industriels

1.1. Rubrique des titres

Utilisation dans des procédés industriels

Réf. SE: ES1
Type de SE: Travailleur

Environnement	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC4, ERC6a, ERC6b

Travailleur	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario Travailleur	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC4, ERC6a, ERC6b)

ERC4	Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC6a	Utilisation d'intermédiaires
ERC6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Matière solide ou liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)

Tonnage annuel du site 8100 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

S'assurer que toute l'eau usée est recueillie et traitée via une station d'épuration

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Élimination des déchets de produits en conformité avec la réglementation. Neutraliser les déchets recueillis avant élimination. Éliminer comme un déchet dangereux. Traitement thermique. Traitement à la vapeur sèche pour les pièces souillées

Non applicable

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Au contact de l'eau, le sodium se transforme rapidement en soude qui se dissocie immédiatement en ion sodium (Na+) et en ion hydroxyde (OH-)

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Matière solide ou liquide
---------------------------	---------------------------

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Non considéré comme étant le déterminant principal pour l'exposition	
Durée d'exposition	8 h/jour
Fréquence d'utilisation	220 jours/an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Liquide : Système clos (T < 580°C)	
Solide : Utilisation non dispersive	
Bon niveau de ventilation générale. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment	
S'assurer que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Automatiser l'activité chaque fois que c'est possible	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

<p>Lorsque le sodium est sous forme liquide:</p> <ul style="list-style-type: none">· Gants de protection contre la chaleur (EN 407)· Ecran de protection (EN166) (matériau requis: polycarbonate)· Casque de sécurité· Combinaisons de protection coupe-feu composé en fibres d'aramide (le moins hygrosopique de qualité aramide est requise) ou équivalent· Bottes de sécurité <p>Lorsque le sodium est sous forme solide:</p> <ul style="list-style-type: none">· Gants de protection résistant aux produits chimiques imperméables (EN 374-3) indice K· Lunettes de sécurité (EN166) (matériau requis: polycarbonate)· Casque de sécurité· Combinaisons de protection résistant aux composés alcalins (EN13034)· Chaussures de sécurité	
---	--

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

1.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC4, ERC6a, ERC6b)

Information concernant le sous-scénario

Le contrôle du pH, avec traitement physico-chimique si nécessaire, doit être appliqué et considéré comme suffisamment protecteur pour assurer un niveau de pH des effluents acceptable

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau douce - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Intoxication secondaire	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments d'eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments marins	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Station d'épuration	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

1.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26)

Information concernant le sous-scénario

Une approche qualitative a été utilisée pour conclure quant à une utilisation sûre pour les travailleurs. L'effet toxicologique prédominant est la corrosion (effet local), pour laquelle aucune DNEL ne peut être dérivée puisque qu'aucune donnée dose-réponse n'est disponible. Une évaluation quantitative n'est pas jugée nécessaire.

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Information concernant le sous-scénario

Long terme - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
---------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

1.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

1.4.1. Environnement

Guide - Environnement	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour l'environnement.
-----------------------	--

1.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les travailleurs.
---------------	---

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

2. ES2 - Utilisation en tant que fluide caloporteur

2.1. Rubrique des titres

Utilisation en tant que fluide caloporteur

Réf. SE: ES2
Type de SE: Travailleur

Environnement	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC7

Travailleur	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario Travailleur	PROC8b, PROC20

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC7)

ERC7	Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels
------	---

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)

Tonnage annuel du site	1000 t/an
------------------------	-----------

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

S'assurer que toute l'eau usée est recueillie et traitée via une station d'épuration	
--	--

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Élimination des déchets de produits en conformité avec la réglementation. Éliminer comme un déchet dangereux	
Non applicable	

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Au contact de l'eau, le sodium se transforme rapidement en soude qui se dissocie immédiatement en ion sodium (Na+) et en ion hydroxyde (OH-)	
--	--

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC8b, PROC20)

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC20	Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Non considéré comme étant le déterminant principal pour l'exposition	
Durée d'exposition	8 h/jour
Fréquence d'utilisation	220 jours/an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Liquide : Système clos (T < 580°C)	
Bon niveau de ventilation générale. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment	
S'assurer que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Automatiser l'activité chaque fois que c'est possible	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Lorsque le sodium est sous forme liquide: <ul style="list-style-type: none">· Gants de protection contre la chaleur (EN 407)· Ecran de protection (EN166) (matériau requis: polycarbonate)· Casque de sécurité· Combinaisons de protection coupe-feu composé en fibres d'aramide (le moins hygroscopique de qualité aramide est requise) ou équivalent· Bottes de sécurité Lorsque le sodium est sous forme solide: <ul style="list-style-type: none">· Gants de protection résistant aux produits chimiques imperméables (EN 374-3) indice K· Lunettes de sécurité (EN166) (matériau requis: polycarbonate)· Casque de sécurité· Combinaisons de protection résistant aux composés alcalins (EN13034)· Chaussures de sécurité	
--	--

2.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC7)

Information concernant le sous-scénario

Non applicable, Système clos

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau douce - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Intoxication secondaire	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments d'eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments marins	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Station d'épuration	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

2.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC8b, PROC20)

Information concernant le sous-scénario

Une approche qualitative a été utilisée pour conclure quant à une utilisation sûre pour les travailleurs. L'effet toxicologique prédominant est la corrosion (effet local), pour laquelle aucune DNEL ne peut être dérivée puisque qu'aucune donnée dose-réponse n'est disponible. Une évaluation quantitative n'est pas jugée nécessaire.

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

2.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

2.4.1. Environnement

Guide - Environnement	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour l'environnement.
-----------------------	--

2.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les travailleurs.
---------------	---

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

3. ES3 - Utilisation dans la fabrication en général et pendant le cycle de vie des articles

3.1. Rubrique des titres

Utilisation dans la fabrication en général et pendant le cycle de vie des articles

Réf. SE: ES3
Type de SE: Travailleur

Environnement	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC5, ERC10a

Travailleur	Descripteurs d'utilisation
Sous-scénario Travailleur	PROC1, PROC8b, PROC26

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC5, ERC10a)

ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Matière solide ou liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)

Tonnage annuel du site 7 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

S'assurer que toute l'eau usée est recueillie et traitée via une station d'épuration

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Élimination des déchets de produits en conformité avec la réglementation. Éliminer comme un déchet dangereux

Non applicable

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Au contact de l'eau, le sodium se transforme rapidement en soude qui se dissocie immédiatement en ion sodium (Na+) et en ion hydroxyde (OH-)

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC8b, PROC26)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Matière solide ou liquide
---------------------------	---------------------------

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Non considéré comme étant le déterminant principal pour l'exposition	
Durée d'exposition	8 h/jour
Fréquence d'utilisation	220 jours/an

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Liquide : Système clos (T < 580°C)	
Solide : Utilisation non dispersive	
Bon niveau de ventilation générale. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment	
S'assurer que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Automatiser l'activité chaque fois que c'est possible	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Lorsque le sodium est sous forme liquide:

- Gants de protection contre la chaleur (EN 407)
- Ecran de protection (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- Casque de sécurité
- Combinaisons de protection coupe-feu composé en fibres d'aramide (le moins hygroscopique de qualité aramide est requise) ou équivalent
- Bottes de sécurité

Lorsque le sodium est sous forme solide:

- Gants de protection résistant aux produits chimiques imperméables (EN 374-3) indice K
- Lunettes de sécurité (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- Casque de sécurité
- Combinaisons de protection résistant aux composés alcalins (EN13034)
- Chaussures de sécurité

3.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC5, ERC10a)

Information concernant le sous-scénario

Non applicable

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau douce - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Sodium

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Intoxication secondaire	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments d'eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments marins	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Station d'épuration	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

3.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC8b, PROC26)

Information concernant le sous-scénario			
Une approche qualitative a été utilisée pour conclure quant à une utilisation sûre pour les travailleurs. L'effet toxicologique prédominant est la corrosion (effet local), pour laquelle aucune DNEL ne peut être dérivée puisque qu'aucune donnée dose-réponse n'est disponible. Une évaluation quantitative n'est pas jugée nécessaire.			
Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

3.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

3.4.1. Environnement

Guide - Environnement	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour l'environnement.
-----------------------	--

3.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les travailleurs.
---------------	---